



## Seize maisons de santé labellisées France Santé

Dans un département marqué par la baisse du nombre de médecins, seize structures de soins des Yvelines viennent d'obtenir le label « Maison France Santé ». Inspiré du modèle des « Maisons France Services », consacrées aux services publics, le dispositif doit rendre l'accès aux soins plus lisible et plus rapide. Les structures labellisées sont principalement des maisons de santé pluriprofessionnelles, des centres de santé municipaux ou hospitaliers et des cabinets médicaux. Elles doivent pouvoir garantir un socle minimal de services de santé de

proximité, quel que soit le lieu de résidence. Réparties sur l'ensemble du territoire yvelinois, ces seize maisons de santé sont situées notamment à La Celle-Saint-Cloud, Les Clayes-sous-Bois, Dampierre-en-Yvelines, Houdan, Trappes, Bonnières, Rambouillet, Sonchamp ou encore Maurepas. En vallée de la Seine, quatre sites figurent parmi les premiers labellisés : les centres de santé de Conflans-Sainte-Honorine et d'Achères, la maison de santé de Limay et le cabinet médical d'Orgeval. Pour obtenir le label « France Santé », les structures doivent répondre aux cri-

tères suivants : présence d'un médecin généraliste pouvant suivre les patients en tant que médecin traitant, accès à des soins infirmiers, ouverture au moins cinq jours par semaine, application stricte des tarifs conventionnés sans dépassement d'honoraires et également capacité à proposer un rendez-vous sous 48 heures en cas de besoin médical. Les établissements labellisés sont prioritaires pour obtenir des financements supplémentaires.

Alain Piffaretti ■

*par Alain Piffaretti*

